

ÉTUDIANTS EN MÉDECINE OU CHIRURGIE DENTAIRE

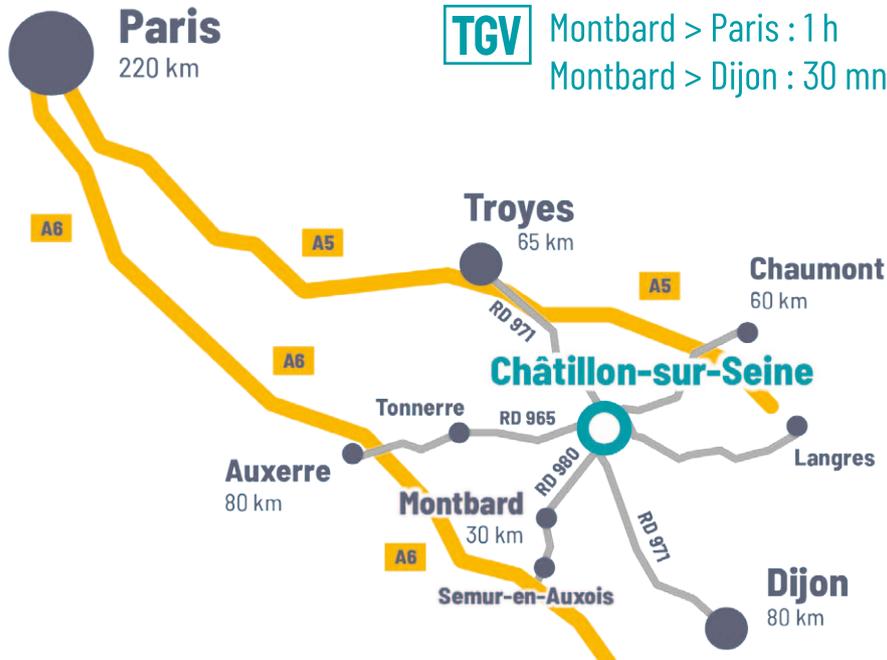
BÉNÉFICIEZ D'UNE
BOURSE D'ÉTUDES
DE 700 € / MOIS
PENDANT 4 ANS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS CHÂTILLONNAIS



TGV

Montbard > Paris : 1 h
Montbard > Dijon : 30 mn



Jérémie Brigand

Président de la
Communauté
de Communes
du Pays Châtillonnais

Chères étudiantes, Chers étudiants,

*Le Pays Châtillonnais vous accompagne
dans votre projet d'installation.*

*Fort de son cadre de vie de qualité, notre
territoire a la volonté de vous accueillir
dans les meilleures conditions.*

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Être inscrit.e en médecine
de la 3^{ème} à la 6^{ème} année.

S'engager à exercer sur le territoire
du Châtillonnais à la fin des études.

DES AIDES COMPLÉMENTAIRES À L'INSTALLATION
SONT ÉGALEMENT POSSIBLES.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET :
www.bourgogne-franche-comte.paps.sante.fr

LOCALISATION

Le Pays Châtillonnais est situé au nord de la Côte-d'Or, en limite des départements de l'Yonne, l'Aube et la Haute-Marne. La Ville de Châtillon-sur-Seine en est la « petite capitale » et compte près de 6 000 habitants parmi un bassin de vie de 22 000.

Afin de renforcer son offre de soins, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais propose une bourse de 700 € par mois aux étudiants en médecine et chirurgie dentaire, ainsi que plusieurs possibilités d'installation sur son territoire.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

CENTRE HOSPITALIER

Urgences, centre périnatal, consultations, laboratoire d'analyses, équipements (scanner, radio, mammographe)...

PROFESSIONS LIBÉRALES

Médecins généralistes et spécialistes, praticiens, infirmier.ère.s, laboratoire, pharmacies...

OFFRES MÉDICO-SOCIALES

EHPAD, ESAT, CAMPS, IME, SDIS, SSAD, SSIAD, HAD...

ASSOCIATION DES ACTEURS DE SANTÉ DU CHÂTILLONNAIS

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

POSSIBILITÉS D'INSTALLATION



S'impliquer
dans un projet
de Maison de Santé
pluriprofessionnelle



S'associer
avec un médecin
généraliste
expérimenté



Partager son activité
professionnelle
entre exercice libéral
et temps hospitalier

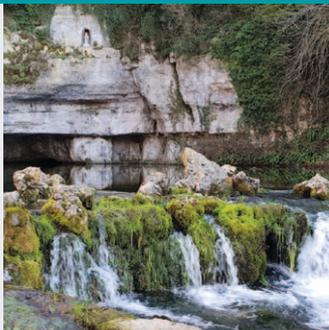
LE PAYS CHÂTILLONNAIS



ESPACES NATURELS
PRÉSERVÉS ET CADRE
DE VIE AGRÉABLE

—
PARC NATIONAL DES FORÊTS

—
PATRIMOINE HISTORIQUE
ET ARCHITECTURAL



CHÂTILLON-SUR-SEINE,
« VILLE-CENTRE »

—
PISCINE, CINÉMA
THÉÂTRES, MUSÉE,
ÉCOLE DE MUSIQUE,
MÉDIATHÈQUE...



COMMERCES, PRODUITS LOCAUX,
SERVICES, LOGEMENTS...

—
NOMBREUSES ACTIVITÉS
SPORTIVES ET ASSOCIATIONS

—
DES ÉVÉNEMENTS
TOUTE L'ANNÉE !



INFORMATIONS & CONTACT

Tél. : 07 85 21 01 21
j.brigand@cc-chatillonnais.fr



Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais
9-11, rue de la Libération
21400 Châtillon-sur-Seine

Tél. : 03 80 81 57 57
contact@cc-chatillonnais.fr